

RAPPORT DE PRESENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017

Le compte administratif 2017 retrace de façon détaillée l'exécution du budget au cours de l'année écoulée.

A ce titre, il présente le relevé des opérations réalisées et restant à réaliser en recettes et en dépenses pour l'exercice 2017, dans le cadre des crédits ouverts par le Conseil Municipal lors du vote :

- du budget primitif 2017, le 11 avril 2017
- des décisions modificatives des 22 juin, 24 octobre et 12 décembre 2017,
- du certificat administratif « dépenses imprévues » du 20 juillet 2017,
- de la révision des AP/CP du budget 2017, le 11 janvier 2018.

La population INSEE qui sert au calcul des ratios est de 6 770 habitants.

L'exécution budgétaire 2017 (**annexe 1**) présente les résultats suivants :

- **Section de fonctionnement :**
 - Résultat de l'exercice 2017 en section de fonctionnement : 558 851,38 €
 - Résultat de clôture 2016 en section de fonctionnement : + 553 537,43 €
 - Part du résultat 2016 de fonctionnement affecté à l'investissement : - 286 297,03 €
 - **Résultat de clôture de la section de fonctionnement :** = **826 091,78 €**
- **Section d'investissement :**
 - Résultat de l'exercice 2017 en section d'investissement : 551 403,71 €
 - Résultat de clôture 2016 en section d'investissement : - 350 108,03 €
 - **Résultat de clôture de la section d'investissement :** = **201 295,68 €**
- **Résultats 2017 :**
 - Résultat de l'exercice : 1 110 255,09 €
 - Résultat de clôture : 1 027 387,46 €

1 Section de fonctionnement

Présentation générale de l'évolution des réalisations de la section de 2015 à 2017 (**annexe 2-a**).

1.1 Recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement représentent un total de 9 119 214,57 €, soit une augmentation de 4,19% entre 2016 et 2017. Les recettes réelles s'élèvent à 9 029 116,68 € (dont reprise du résultat antérieur mentionné ci-dessus).

La répartition des recettes par fonction (**annexes 2-b et 2-c**) présente la structure des produits : Les « recettes non ventilables » (fonction 01) c'est-à-dire non affectées à une activité ou un service particulier représentent 86,09% des recettes réelles, soit 7 773 567,12 €. Elles regroupent principalement l'ensemble des produits de la fiscalité ainsi que les dotations et compensations de l'Etat (DGF, DSR...),

La répartition des recettes réelles liées aux services représente les 13,91% restants et fait apparaître au classement 2017 les réalisations les plus conséquentes comme suit :

Fonction	Montant	%	Pour mémoire BP 2017
F6-famille	386 370,17 €	30,77	378 108 €
F2-enseignement et formation	273 501,32 €	21,78	237 322 €
F3-culture	147 722,11 €	11,77	146 787 €
F9-action économique	136 587,11 €	10,88	137 700 €

1.1.1 La fiscalité nette

(Annexe 3)

La fiscalité nette affiche un montant total calculé à 5 393 047 €, en hausse de 2,78 % par rapport à 2016. Ce montant regroupe le produit fiscal, les compensations fiscales de l'Etat au titre des décisions de dégrèvements, abattements, ... prises par les lois de finances, ainsi que le solde du dispositif de péréquation.

➤ **Le produit fiscal**

Pour l'exercice 2017, les taux des taxes locales sont restés identiques à ceux de 2015 et 2016.

Le produit fiscal s'élève à 4 918 954 €, soit une hausse de 3,05%, et représente 91,21% du montant global de la recette fiscale nette (contre 90,98% en 2016). Cette progression est principalement due à la fiscalité locale (+3,40%) dont une hausse de 2,38% sur les produits de la taxe d'habitation et des taxes foncières et une seconde de 43,07% sur la TASCOT (Taxe sur les surfaces commerciales).

➤ **Le Fonds de Péréquation des recettes Fiscales Intercommunales et Communales (FPIC)**

La Ville est globalement contributrice au FPIC pour un montant net de 39 782 € incluant 98 869 € de recettes et 138 651 € de reversement (imputés au chapitre 014 « Atténuation de produits »).

➤ **Les compensations de l'Etat**

Ces produits s'élèvent à 457 417 €, représentant 9,53% des recettes liées à la fiscalité. En 2017, un montant de 56 458 € a été perçu correspondant au solde de la compensation exceptionnelle (2015-2017) des pertes de bases d'imposition à la Contribution Economique Territoriale pour la période 2012-2014 et des pertes de la Cotisation Foncière des Entreprises de 2011 (-33,33% par rapport au montant perçu en 2016 et -50,00% par rapport au montant de 2015).

1.1.2 Dotations et Participations

(Annexe 4)

➤ **La Dotation Globale de Fonctionnement (DGF)**

La DGF est composée de 3 parts : la dotation forfaitaire, la Dotation de Solidarité Rurale (DSR) et la Dotation Nationale de Péréquation (DNP).

Son montant global de 1,672 million, qui représente 90,40% du montant global des dotations & participations (contre 88,53% en 2016), subit une nouvelle baisse importante par rapport au précédent exercice (-3% entre 2016 et 2017), particulièrement sur la Dotation Forfaitaire passant de 1,363 million en 2016 à 1,263 million en 2017 (-7,268%).

Cette baisse de la Dotation Forfaitaire n'est pas compensée par les augmentations des montants de DSR, qui passe de 313 239 € en 2016 à 350 914 € en 2017 (+12,03%) et de DNP qui se chiffrent à 57 644 €, soit +20%.

Cette baisse s'explique notamment par l'impact de la contribution de la Commune au redressement des finances publiques instaurée par l'Etat à partir du budget 2014. Néanmoins, à la faveur d'un léger frein décidé par la loi de finances, la participation de la Commune pour 2017 s'élève à 81 247 €, alors qu'elle était de 158 649 € en 2016 et 156 631 € en 2015.

➤ **Les autres participations des financeurs publics :**

Ces produits s'élèvent à 173 463,65 € et comprennent notamment :

- Etat : 44 567,54 € dont la dernière part du fonds de soutien aux rythmes scolaires (28 650 €)
- Département : 4 000 € de subvention pour le fonctionnement du centre Aragon,
- La Caisse d'Allocations Familiales (CAF du Cher) : 107 857,62 € pour les services de la petite enfance, de la jeunesse et l'accueil de loisirs,
- Collège Voltaire : 12 487,82 € pour l'usage des équipements sportifs communaux.

➤ Le Fonds de Compensation de la TVA (FCTVA)

Le compte administratif 2017 présente une nouvelle recette de 4 095,63 € qui concerne la récupération partielle de la TVA sur des travaux d'entretien réalisés sur l'exercice 2016. En effet, bien qu'inscrits en fonctionnement, certains travaux d'entretien de bâtiments ou de voiries sont désormais éligibles au FCTVA.

1.2 Dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement de 8 293 122,79 € n'augmentent que très légèrement entre 2016 et 2017 de 1,15% ; résultat d'une certaine stabilité affichée sur près de 85% des dépenses totales au niveau du cumul des chapitres 011 « charges à caractère général » et 012 « charges de personnel ».

Les dépenses réelles s'élèvent à 7 950 680,56 € ; la répartition fonctionnelle (secteur d'activités de 0 à 9) fait apparaître au classement 2017 les réalisations les plus conséquentes comme suit :

Fonction	Montant	%	Pour mémoire BP 2017
F0-services généraux des administrations	2 259 279,96 €	28,42	2 420 958 €
F2-enseignement et formation	1 450 879,51 €	18,25	1 460 763 €
F8-aménagement & services urbains, environnement	1 070 156,62 €	13,46	1 128 563 €

A compter du 1^{er} janvier 2017, le réseau des eaux pluviales étant devenu une compétence de la Communauté de communes FerCher, cela a généré un gain d'environ 21 300 € si l'on en réfère au coût des interventions par la Sté AEP ESTEVE réalisé en 2016 (art.611-chap 011).

Concernant la fermeture à la circulation de la rue Roger Salengro durant les travaux de voirie 2017, la Ville a décidé de mettre en place un système de navette pour les habitants de Massoeuvre. Ce service a coûté 25 598,87 € réparti comme suit :

- AGGLOBUS : une participation de 6 941 € (art.65738-chap 65)
- STU Bourges : un coût transport de 18 657,87 € (art.6247-chap 011)

Depuis 2009, la Commune décidait annuellement de verser une participation de 30 € sur le coût de la 1^{ère} visite de contrôle des installations d'assainissement non collectif des Florentais ; une fois la facture du SPANC réglée, la contribution communale était virée sur le compte bancaire du propriétaire qui en faisait la demande (délibération n° 2009/10/08 du conseil du 27/10/2009). Au conseil municipal du 12 décembre 2017, il a été décidé d'abroger cette participation (art.6745-chap 67).

1.2.1 Charges à caractère général (chap. 011)

Les charges à caractère général diminuent de -0,50% par rapport à 2016. Même minime, ce résultat est obtenu grâce au travail quotidien et rigoureux des responsables de service qui contiennent les dépenses tout en maintenant la qualité du service.

A la fin du 1^{er} semestre 2017, il a été procédé au renouvellement de la flotte automobile que la Commune a en location auprès de CREDIPAR et de DIAC LOCATION. Au sein du nouveau parc composé de 15 véhicules, la Ville a choisi de s'équiper d'un utilitaire électrique afin de s'associer à la démarche de la Communauté de Communes FerCher d'installer 2 bornes de recharge sur SAINT-FLORENT-SUR-CHER.

1.2.2 Charges de personnel et frais assimilés (chap. 012)

Les charges de personnel représentent 66,37% des dépenses de fonctionnement, contre 66,56% en 2016. Elles augmentent très légèrement de +0,85% par rapport au CA 2016.

Cette augmentation des charges de personnel est principalement due :

- à l'évolution automatique de la masse salariale liée au Glissement Vieillesse Technicité (GVT) (avancements d'échelon...),
- à la revalorisation du point d'indice de rémunération de +0,6% décidée au niveau national en février 2017,

- et à l'augmentation des cotisations patronales :
 - CNRACL +0,05%
 - IRCANTEC + 0,12%
 - URSSAF des contractuels : +0,20%
 - CDG + 0,10%

De plus, contrairement à 2016, l'année 2017 a été marquée par l'organisation des élections présidentielles et législatives requérant la participation des agents municipaux, qui perçoivent alors un complément de rémunération.

Ces augmentations ont toutefois été compensées en grande partie par des réorganisations au sein des services, comme suit :

- Des départs en 2016 ont été remplacés en interne (Etat Civil) ou n'ont pas été remplacés du tout (Gymnastique Douce, Espaces Verts) ;
- Des départs en 2017 ont donné lieu à des réorganisations de service ;
- Pas de remplacement du gestionnaire des gymnases décédé en juin : ses missions ont été réparties sur les 2 agents en poste ;
- Recrutement d'un agent en CUI-CAE suite au départ en retraite d'un agent au service des Espaces Verts (le second après celui déjà sorti en 2016).

1.2.3 Atténuations de produits (chap. 014)

Ce chapitre est en augmentation de 7,48% par rapport à 2016. La contribution de la Ville au FPIC (Fonds de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales) à hauteur de 138 651,00 € en 2017, est toujours en hausse : ce montant était de 129 005 € en 2016 et de 83 120 € en 2015.

1.2.4 Charges de gestion courante (chap. 65)

Les principales charges de gestion courante concernent :

- Le Contingent incendie : 285 832 €,
- Les subventions de fonctionnement versées aux associations : 205 313 €,
- Les indemnités des élus : 64 997,26 €,
- Les contributions aux syndicats intercommunaux s'élèvent à 61 211,95€ dont :
 - 51 737,50 € pour le Syndicat d'Energie du Cher (SDE18),
 - 9 262,40 € de cotisation annuelle au Syndicat « Pays de Bourges »,
 - 112,05 € de cotisation année scolaire 2016/2017 pour le Syndicat Intercommunal de Transport Scolaire (SITS),
 - 100,00 € de contribution annuelle au Syndicat Intercommunal d'Aménagement de la Loire et de ses Affluents (SICALA du Cher).
- Le CCAS : 36 500,00 €.

1.2.5 Charges financières (chap. 66)

Les charges financières correspondent aux intérêts des emprunts et des lignes de trésorerie. Le budget 2017 affiche un montant de 101 135,81 €, en diminution de 7,52% par rapport à 2016, signe d'une évolution favorable du taux moyen de la dette.

2 L'épargne

2.1 L'épargne brute :

L'épargne brute, appelée également Capacité d'Autofinancement brute (CAF brute), correspond à la différence entre l'ensemble des recettes réelles de fonctionnement et dépenses réelles de fonctionnement.

L'épargne brute 2017 s'élève à 808 821,84 € soit 119,47 €/habitant ; entre 2016 et 2017 une augmentation de 16,92% (**annexe 5**).

2.2 L'épargne nette

L'épargne nette, ou Capacité d'Autofinancement nette (CAF nette), correspond à l'épargne brute moins le remboursement en capital des emprunts. Elle mesure la capacité de la Ville à financer ses investissements par des ressources propres.

Après le retrait du remboursement du capital de dette d'un montant de 441 425,84 €, l'exercice dégage une épargne nette de 367 396,00 € soit 54,27 €/habitant (**annexe 6**).

Il est important de souligner que la Capacité d'Autofinancement brute ainsi que la Capacité d'Autofinancement nette sont en hausse par rapport à l'exercice antérieur alors qu'elles étaient en baisse entre les exercices 2016 et 2015.

3 Section d'Investissement

Présentation générale de l'évolution des réalisations de la section de 2015 à 2017 (**annexe 7-a & 7-b**).

Pour le budget 2018, les montants des crédits 2017 qui seront à reporter s'élèvent à :

- 79 326 € pour les dépenses,
- 10 296 € pour les recettes.

La section d'investissement 2017 affiche un excédent de 551 403,71 €. Cet excédent important est exceptionnel car principalement dû à la mobilisation des 755 000 € de la phase 1 de l'emprunt 2017-2019 contracté en fin d'exercice.

3.1 Recettes d'investissement

Le montant global des recettes d'investissement est de 2 298 769,83 €. On distingue les ressources propres des recettes d'équipement.

3.1.1 Les ressources propres

Les ressources propres affichent un montant total de 690 214,34 € et se décomposent de la façon suivante :

- Recettes propres à l'exercice 393 621,31 € réparties comme suit :
 - Le montant du Fonds de Compensation de la TVA (FCTVA), calculé en fonction des investissements réalisés au cours de l'année N-1 s'élève à 110 678,45 € soit 28,12%,
 - Les recettes liées à la taxe d'aménagement sont de 29 642,70 € soit 7,53%,
 - Les amortissements sur biens immobilisés s'élèvent à 253 300,16€ soit 64,35%.
- L'excédent antérieur capitalisé représente 286 297,03 € (en baisse de -35,86% par rapport à 2016),
- Les restes à réaliser qui seront reportés sur l'exercice 2018 pour un montant de 10 296,00 €.

3.1.2 Les recettes d'équipement

Les recettes d'équipement s'élèvent à 1 513 249,11 € et comprennent les subventions et les emprunts.

➤ Les subventions d'équipement

Les recettes de subventions de 51 749,11 € sont en nette augmentation (+35,94%) par rapport à celles perçues en 2016 mais elles ne représentent que 2,25% du total des recettes d'investissement. De plus, après un examen plus approfondi, on constate que les financements de l'Etat diminuent, révélant un désengagement de plus en plus prégnant.

Afin de palier ce désengagement, il est de plus en plus souvent nécessaire de recourir à l'emprunt. Il y a donc nécessité de privilégier les investissements susceptibles d'être subventionnés lors des arbitrages budgétaires.

➤ **Les emprunts nouveaux**

En 2017, deux emprunts ont été contractés pour un montant global de 1 431 500 € et représentent 62,27% du total des recettes d'investissement 2017. Il est à rappeler que les établissements bancaires ont répondu favorablement et en nombre à l'occasion de ces deux consultations, confirmant la qualité de signature de la Commune.

Au total, c'est un financement global de 4 799 100 € qui a été contractualisé de la manière suivante :

- 676 500€ souscrit auprès du Crédit Mutuel pour 20 ans avec un taux fixe encore relativement bas de 1,60%,
- 4 122 600 € avec 3 phases de mobilisation sur 2 ans (décembre 2017-décembre 2019).

Jusqu'alors la notion de pluriannualité était prise en compte en dépenses ainsi que pour les subventions à percevoir ; dorénavant, le financement par l'emprunt est élargi sur plusieurs exercices.

3.1.3 Les autres recettes

Les opérations pour compte de tiers : lors de certains travaux, il est opportun de mutualiser les interventions avec la Communauté de communes FerCher pour les réseaux relevant de son périmètre de compétence. Les remboursements pour 2017 s'élèvent au global à 12 877,57 € ;

Les opérations d'ordre s'élèvent au total à 346 024,97 € et comprennent notamment, les dotations aux amortissements (253 300,16 €), les plus-values de cession (12 356,04 €), les opérations patrimoniales (3 582,74 €).

3.2 Dépenses d'investissement

Le montant global des dépenses d'investissement est de 2 097 474,15 €.

Les dépenses d'équipement s'élèvent à 1 149 533,91 €, pour l'exercice 2017 alors qu'elles étaient de 703 230,13 € en 2016 (+63,46%) et représentent 54,81% des dépenses d'investissement. Elles représentent 68,99% des crédits ouverts au Budget Primitif 2017.

Le projet d'un Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) a été établi en 2017, permettant une programmation des investissements au-delà du budget annuel avec une vision prospective ; il devra être révisé à chaque budget primitif au même titre que les AP/CP dont la mise en place date du budget 2010.

3.2.1 Autorisations de programme et crédits de paiements (AP/CP) :

Concernant les investissements votés en AP/CP, les réalisations 2017 s'élèvent à 805 466 € et représentent 70,09% du total des dépenses d'équipement individualisées en opérations (1 149 056,66 €).

Pour l'exercice 2017, la révision totale des AP est en hausse de 20 799 €, celle des CP en baisse de 541 094 € et représentent un taux de réalisation de 59,81% des crédits ouverts. Pour mémoire, le taux de réalisation pour l'exercice 2016 était de 66,35%. Cette diminution du taux de réalisation des Crédits de Paiements s'explique principalement par le constat suivant :

- l'AP 10 « travaux de la rue Roger Salengro » : elle aurait dû se solder en 2017 pour 545 243 €, mais du fait des aléas rencontrés au cours du chantier, les derniers règlements interviendront au cours du 1^{er} semestre 2018 pour un montant estimé à 308 860 €,
- l'AP 11 « restructuration du groupe scolaire Dézelot » : suite au choix d'un nouveau projet conduit par la SEM TERRITORIA, les crédits ouverts au Budget Primitif pour 441 416 € n'ont été réalisés qu'à hauteur de 219 607 €.

Il est donc impératif de jauger le plus précisément possible, lors de l'élaboration des budgets, les montants des Crédits de Paiements afin d'éviter des révisions importantes.

Les AP n° 8 – « Quartier du Breuil : VRD/Lotissement pavillons HLM rue de Berry » et n° 9 « Etude pour la reconstruction d'une école primaire » sont soldées.

3.2.2 Remboursement de la dette et dotations à reverser :

Le remboursement du capital d'emprunt s'élève à 438 313,22 € et représente 20,89% des dépenses d'investissement alors qu'il était de 30,16% pour l'année 2016.

La dotation de 45 566,50 € reversée correspond au dernier remboursement de 50% de l'avance de FCTVA perçue dès le budget 2015 sur nos dépenses 2015, demandée auprès de la Caisse des Dépôts et Consignation, dans le cadre du plan de relance mis en place par l'Etat. Pour mémoire le montant de l'avance s'élevait 91 133 €, avec un prêt à taux 0%.

3.2.3 Opérations pour compte de tiers

Sont retracées 16 317,24 € de dépenses d'investissement qui seront remboursées a posteriori par la Communauté des communes FerCher à l'issue des travaux menés en coordination.

3.3 La dette

Au 31/12/2017, l'encours de la dette est de 5 060 045,53 € soit 747,42 €/habitant.

- Evolution de la dette communale de 2011 à 2016 (**annexe 8**).

La progression à la hausse résulte de la réalisation de 2 emprunts en 2017 d'un montant total de 1 431 500 € dont la phase 1 du contrat signé avec le Crédit Agricole pour un crédit multi-index pluriannuel de 4 122 600 €.

- La capacité de désendettement (**annexe 9**)

La capacité de désendettement est le principal ratio d'analyse de la solvabilité d'une collectivité. La capacité de désendettement qui est exprimée en années et calculée par le rapport de la dette en capital sur l'épargne brute, correspond à la durée nécessaire pour rembourser la dette en y consacrant la totalité de l'épargne dégagée.

On peut constater que ce ratio s'établit à 7,19 ans en 2017. La Ville pourrait donc rembourser la totalité de sa dette en moins de 7,5 ans, sous réserve d'y consacrer la totalité de l'épargne dégagée.

Pour mémoire, la solvabilité d'une collectivité est évaluée selon la grille suivante :

- Zone verte : moins de 8 ans,
- Zone médiane : entre 8 et 11 ans,
- Zone orange : entre 11 et 15 ans,
- Zone rouge : plus de 15 ans.

Conclusion :

Concernant cet exercice 2017, tout comme pour le précédent, et ce malgré un contexte économique et financier toujours aussi complexe et difficile, on peut conclure que :

- Pour la **section de fonctionnement**, il a été conservé la même rigueur afin de continuer les efforts fournis grâce à la collaboration responsable des élus, des chefs de service ainsi que leurs agents. Il est à noter également que les taux de la fiscalité locale n'ont pas été augmentés.

Tout au long de l'exercice 2017, les démarches entreprises, depuis déjà l'année 2016, avec la Communauté de Communes Fercher Pays Florentais, en vue d'un rattachement à la Communauté d'Agglomération de Bourges sont restées vaines et ce malgré des réunions d'informations et d'échanges entre les élus communautaires des deux collectivités et des techniciens.

Pour une majorité des élus de Saint-Florent-sur-Cher, ce sujet est toujours d'actualité. Nous continuerons à travailler, durant le prochain exercice, dans ce sens afin que ce projet aboutisse dans l'intérêt de tous. Je tiens à rappeler que lors du Conseil Municipal du 27 octobre 2016, nous nous sommes prononcés sur un accord de principe de rattachement de notre commune à la Communauté d'Agglomération de Bourges.

- Pour la **section d'investissement** et plus précisément les recettes, force est de constater la diminution des subventions de l'Etat, qui implique de dégager un autofinancement toujours plus conséquent pour éviter le recours à l'emprunt, sauf ceux initialement prévus et contractés pour nos prochains budgets.

VILLE DE ST FLORENT SUR CHER
 Service Comptabilité - Finances
 CM -le 07/02/2018-



RESULTAT D'EXECUTION DU BUDGET PRINCIPAL 2017

SECTIONS BUDGETAIRES	1* RESULTAT DE CLOTURE 2016	2* PART AFFECTE A L'INVEST.SUR 2017	3* RESULTAT DE L'EXERCICE 2017	RESULTAT DE CLOTURE 2017	R.A.R. 2017	
					Dépenses	Recettes
Investissement ligne 001 -résultat reporté-	- 350 108,03 €		551 403,71 €	colonnes 1+3 201 295,68 €	79 326,00 €	10 296,00 €
Fonctionnement	553 537,43 €	c/ 1068 286 297,03 €	558 851,38 €	colonnes 1-2+3 826 091,78 €	49 795,43 €	2 750,00 €
Ligne 002 -résultat reporté fonction. (solde)		267 240,40 €				
TOTAUX	203 429,40 €		1 110 255,09 €	1 027 387,46 €		

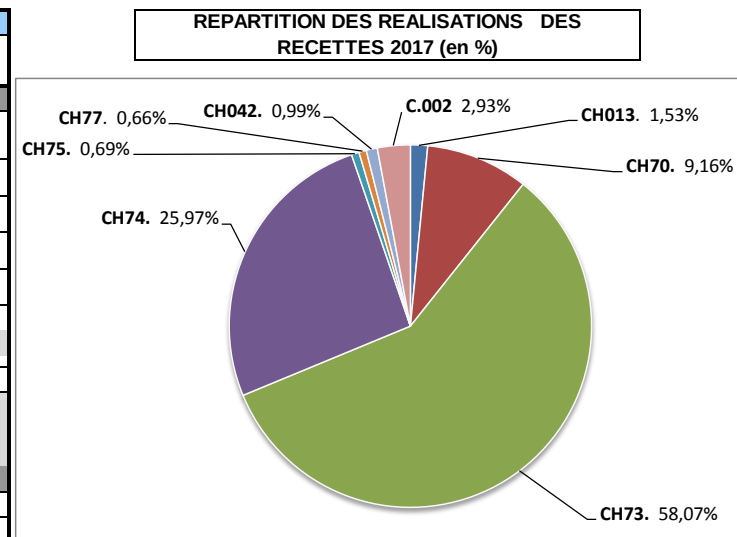
Visa du Comptable du Trésor,
 L'inspectrice divisionnaire,

Sylvie RICHARD

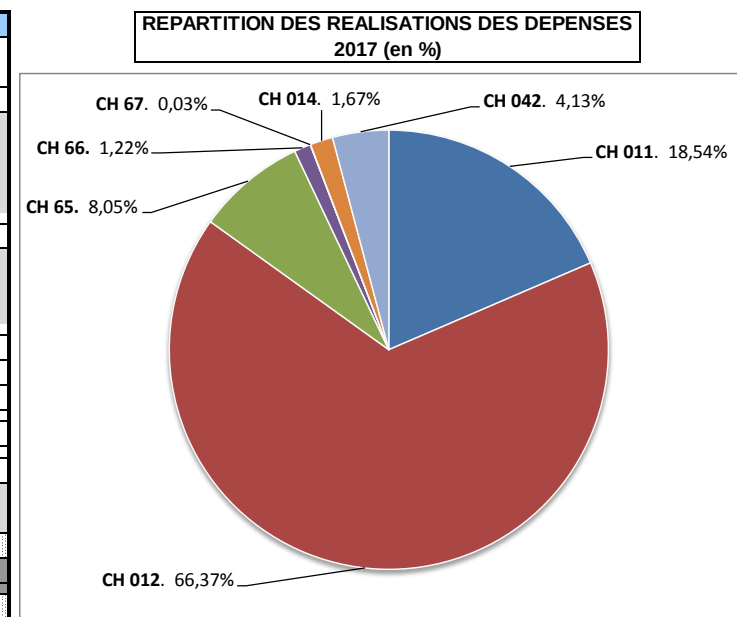
EVOLUTION DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

REALISATIONS 2015 à 2017

RECETTES / Chapitre	2015	évolut°	2016	évolut°	2017	
	REALISE €	2015 2016	REALISE €	2016 2017	REALISE €	%
CUMUL CHAP.013 AU CHAP.042	8 855 020,41	-2,46%	8 637 542,24	2,48%	8 851 974,27	
CHAP. 013 Atténuations de charges (art.649)	117 839,85	-1,08%	116 572,56	19,96%	139 841,77	1,53
CH 70 -Produits des services, domaine et ventes div.	740 648,71	11,04%	822 382,43	1,57%	835 273,75	9,16
CH 73 -Impôts et taxes	5 187 033,66	-1,53%	5 107 768,62	3,67%	5 295 335,60	58,07
CH 74 -Dotations, subventions de participations	2 685 907,54	-8,91%	2 446 464,17	-3,19%	2 368 506,60	25,97
CH 75 -Autres produits de gestion courante	53 288,00	16,73%	62 204,43	0,90%	62 765,00	0,69
CH 77 -Produits exceptionnels (sauf art.776 & 777) Dont cessions d'immos art. 775	10 831,54 500,00	214,68%	34 085,14 29 840,00	76,48%	60 153,66 23 656,00	0,66
CHAP. 042 Opérat° d'ordre de transfert entre sect°	59 471,11	-19,18%	48 064,89	87,45%	90 097,89	0,99
72 : art 722 travaux en régie	46 329,38		44 596,60		21 282,11	
77 : art. 776 et 777	13 141,73		3 468,29		68 815,78	
78 : art 7811	-		-		-	
Compte OO2 -Excédent de fonction. Reporté	31 675,56	263,39%	115 107,15	132,17%	267 240,40	2,93
TOTAL RECETTES	8 886 695,97	-1,51%	8 752 649,39	4,19%	9 119 214,67	100,00

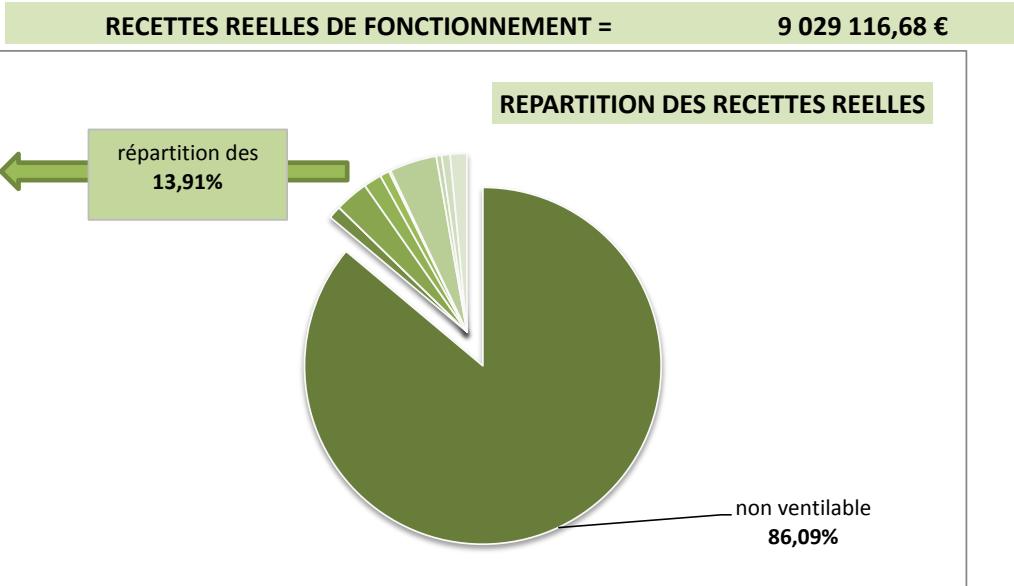
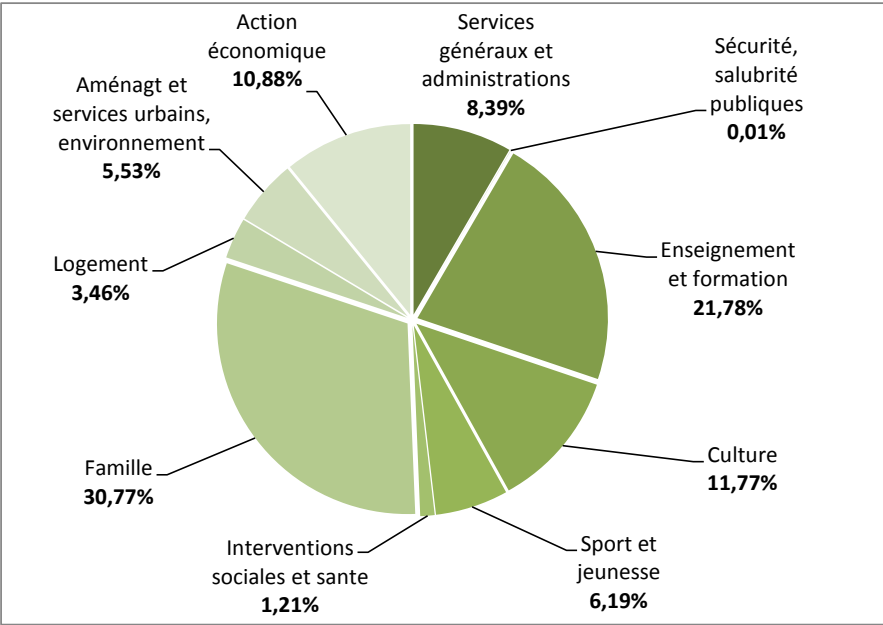


DEPENSES / Chapitre	2015	évolut°	2016	évolut°	2017	
	REALISE €	2015 2016	REALISE €	2016 2017	REALISE €	%
CH-011 Charges à caractère générale	1 634 925,49	-5,50%	1 545 019,64	-0,50%	1 537 280,40	18,54
60	933 152,94		871 371,54		862 442,94	
61	471 440,04		447 774,09		431 681,89	
62 sauf art.6218	212 927,39		197 539,03		226 069,89	
63 sauf art.6331-6332-6336 et 6338	17 405,12		28 334,98		17 085,68	
CH-012 Charges de personnel	5 525 813,42	-1,24%	5 457 172,90	0,85%	5 503 794,31	66,37
62 : art.6218	1 867,35		1 756,24		937,63	
63 : art. 6331+6332+6336 et 6338	124 518,92		120 332,59		125 471,19	
64	5 399 427,15		5 335 084,07		5 377 385,49	
CH 65 -Autres charges de gestion courante	676 507,25	-1,84%	664 069,97	0,55%	667 691,69	8,05
CH 66 -Charges financières	117 371,99	-6,83%	109 354,80	-7,52%	101 135,81	1,22
CH 67 -Charges exceptionnelles (sauf art. 675 & 676)	1 620,74	313,44%	6 700,77	-68,25%	2 127,35	0,03
CHAP. 014 Atténuations de produits (art.739)	83 120,00	55,20%	129 005,00	7,48%	138 651,00	1,67
CHAP. 042 Opérat° d'ordre de transfert entre sect°	285 896,84	0,66%	287 788,88	18,99%	342 442,23	4,13
67 : art. 675 et 676	11 895,77		29 840,00		89 142,07	
68 -dotations aux amortissements	274 001,07		257 948,88		253 300,16	
Compte O22 -Dépenses imprévues						
S/S TOTAL DEPENSES	8 325 255,73	-1,52%	8 199 111,96	1,15%	8 293 122,79	
Compte O23 -Virement à la sect° d'investissement						
TOTAL DEPENSES	8 325 255,73	-1,52%	8 199 111,96	1,15%	8 293 122,79	100,00

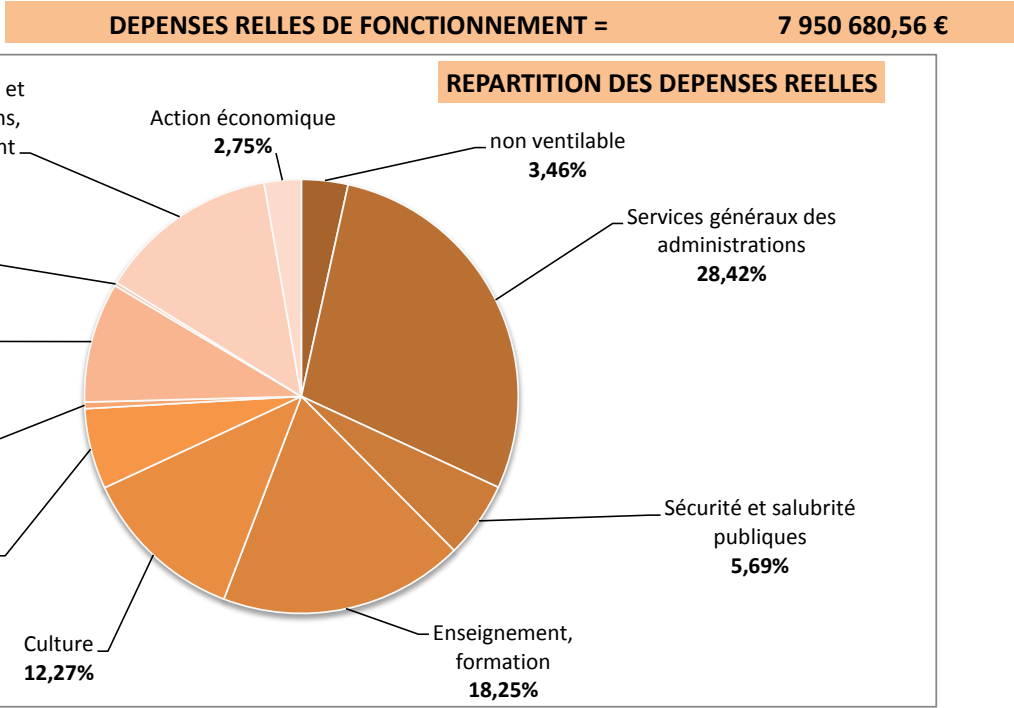


SECTION DE FONCTIONNEMENT -CA 2017-

REPARTITION DES REALISATIONS PAR FONCTION



FONCTIONS	
Code & Libellé	
O1	non ventilable
0	services généraux des administrations
1	sécurité et salubrité publiques
2	enseignement et formation
3	culture
4	sport et jeunesse
5	interventions sociales et santé
6	famille
7	logement
8	aménagement et services urbains, environnement
9	action économique



SECTION DE FONCTIONNEMENT -EVOLUTION DES DEPENSES ET DES RECETTES RELLES-

REPARTITION PAR FONCTION DE 2014 A 2017

	Année budgétaire	01- non ventilables		0 - serv.généraux des administrations		1 - Sécurité et salubrité		2 - Enseignement et formation		3 - Culture	
		montants €	Evolution	montants	Evolution	montants	Evolution	montants	Evolution	montants	Evolution
Dépenses réelles	2014	189 539,31		2 228 250,79		480 078,72		1 443 122,95		1 112 370,41	
	2015	213 058,10	12,41%	2 257 609,62	1,32%	471 930,85	-1,70%	1 499 205,60	3,89%	1 016 275,84	-8,64%
	2016	244 001,15	14,52%	2 246 770,59	-0,48%	442 928,72	-6,15%	1 400 496,43	-6,58%	1 013 477,97	-0,28%
	2017	275 395,94	12,87%	2 259 279,96	0,56%	452 124,32	2,08%	1 450 879,51	3,60%	975 399,23	-3,76%
Recettes réelles (dont R002 reprise exercices ant.)	2014	7 729 681,21		42 308,37		7 217,32		233 397,48		147 510,82	
	2015	7 671 126,05	-0,76%	65 986,82	55,97%	145,00	-97,99%	239 404,75	2,57%	128 636,23	-12,80%
	2016	7 463 044,29	-2,71%	125 089,58	89,57%	566,05	290,38%	263 000,91	9,86%	142 486,67	10,77%
	2017	7 773 567,12	4,16%	105 329,87	-15,80%	146,07	-74,19%	273 501,32	3,99%	147 722,11	3,67%

Fonction 0 : services de l'hôtel de ville, du centre technique (adm + ateliers + mécanique), cimetières, fêtes et cérémonies....

Fonction 01 (recettes) : La fiscalité et les dotations financières non affectées.

Fonction 1 : Police, incendie et fourrière pour chiens errants

Fonction 2 : Maternelles, primaires, collège, plateaux sportifs, cantine et transport scolaires, interclasse, accueil périscolaire, garderie des maternelles....

Fonction 3 : Médiathèque, Centre Aragon (dont saison culturelle, carnaval...) cinéma, école de musique, salles municipales, donjon, église....

	Année budgétaire	4 - Sport et jeunesse		5 - Interv. Sociales et santé		6 - Famille		7 - Logement		8 -Aménag.& serv. urbains environnement	
		montants €	Evolution	montants	Evolution	montants	Evolution	montants	Evolution	montants	Evolution
Dépenses réelles	2014	469 491,79		67 226,57		629 148,18		18 621,64		1 061 028,09	
	2015	506 868,30	7,96%	42 682,04	-36,51%	719 375,82	14,34%	15 545,17	-16,52%	1 075 078,01	1,32%
	2016	493 642,33	-2,61%	40 195,15	-5,83%	733 473,03	1,96%	16 461,68	5,90%	1 067 557,59	-0,70%
	2017	477 888,89	-3,19%	38 833,43	-3,39%	711 701,25	-2,97%	20 111,72	22,17%	1 070 156,62	0,24%
Recettes réelles (dont R002 reprise exercices ant.)	2014	79 772,05		12 603,13		329 932,83		31 891,88		39 398,09	
	2015	70 061,96	-12,17%	14 743,56	16,98%	432 719,69	31,15%	33 114,95	3,84%	32 265,41	-18,10%
	2016	42 174,38	-39,80%	11 287,29	-23,44%	456 907,90	5,59%	35 649,95	7,66%	28 539,15	-11,55%
	2017	77 706,12	84,25%	15 246,32	35,08%	386 370,17	-15,44%	43 457,62	21,90%	69 482,25	143,46%

	Année budgétaire	9 - Action économique	
		montants €	Evolution
Dépenses réelles	2014	246 715,19	
	2015	221 729,54	-10,13%
	2016	212 318,44	-4,24%
	2017	218 909,69	3,10%
Recettes réelles (dont R002 reprise exercices ant.)	2014	141 638,62	
	2015	139 020,44	-1,85%
	2016	135 838,33	-2,29%
	2017	136 587,71	0,55%

Fonction 4 : stades, gymnases, dojo, activités jeunesse et accueil ado

Fonction 5 : Pôle associatif rue M. Lafleur

Fonction 6 : Multi accueil, RAM, festivités des anciens...

dont Gym douce jusqu'en 2016.

Fonction 7 : Logements dont celui de la boulangerie

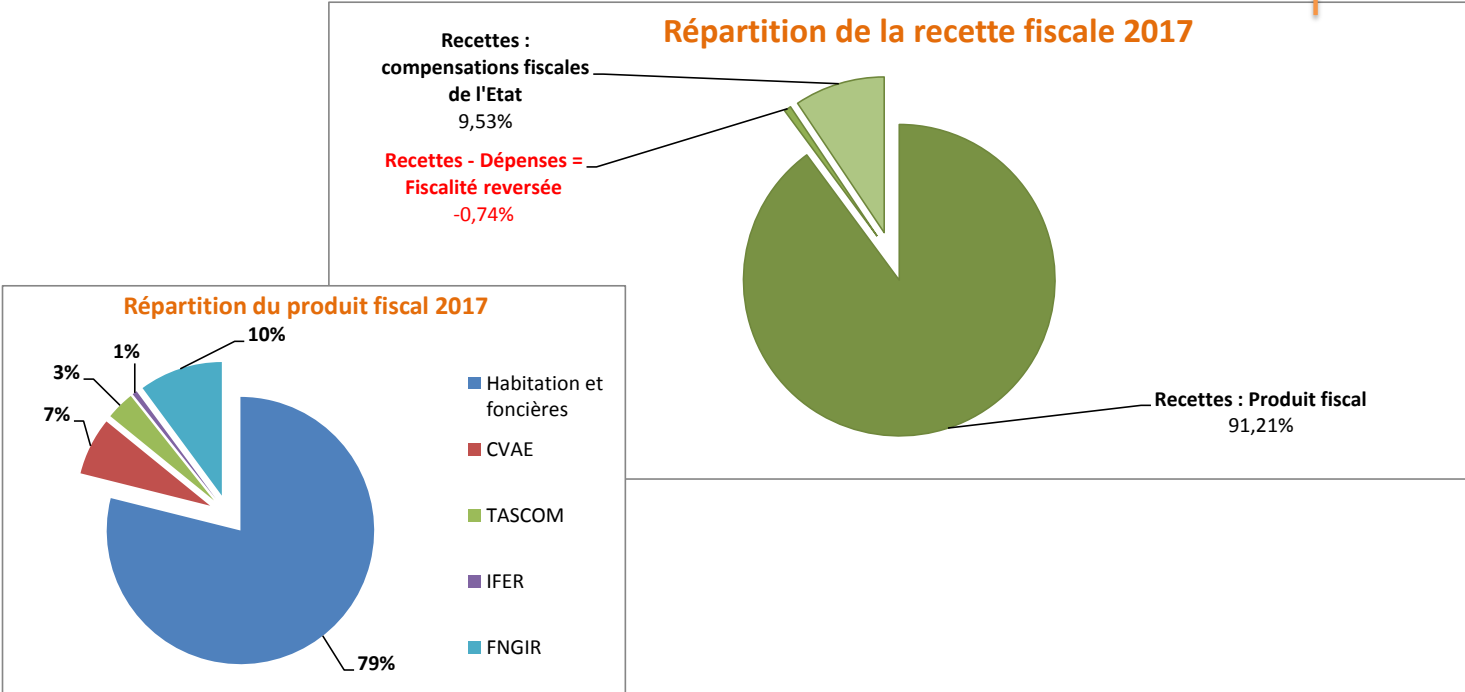
Fonction 8 : Centre technique (espac.verts et voirie), entretien et petit équipement de voirie, éclairage public, bois et forêts....

Fonction 9 : Mission locale, marché ...

Evolution de la recette fiscale de 2015 à 2017

	2015			Evolut 2015 2016	2016			Evolut 2016 2017	2017		
	Montants	%	%		Montants	%	%		Montants	%	%
Produit fiscal	4 876 791 €	91,26	89,37	-2,12%	4 773 533 €	92,47	90,98	3,05%	4 918 954 €	92,17	91,21
Fiscalité de péréquation nette	1 228 €	0,02	0,02	-2157,4%	- 25 265 €	-0,49	-0,48	57,46%	- 39 782 €	-0,75	-0,74
Compensat° fiscales de l'Etat	465 934 €	8,72 (*)	10,61	-11,14%	414 037 €	8,02 (*)	9,50	10,48%	457 417 €	8,57 (*)	9,53
	112 916 €				84 687 €				56 458 €		
Totaux réajustés	5 456 869 €	100,00	100,00	-3,846%	5 246 992 €	100,00	100,00	2,7836%	5 393 047 €	100,00	100,00
hors compensat° (c/748311)	5 343 953 € (*)			-3,399%	5 162 305 € (*)			3,3761%	5 336 589 € (*)		

(*) Compensation dégressive sur les pertes de bases d'imposit° CET (2012-2014) et CFE (2011)
en 2015 : 112 916€ en 2016 : 84 687€ et le solde en 2017 : 56 458€



Produit fiscal : articles 73111-73112-73113-73114 & 7323
Fiscalité de péréquation nette (FPIC) : articles (R)7325 & (D)73925
Compensations fiscales de l'Etat : 7482-748311-748313-748314-74833-74834 & 74835

Taux des taxes locales de la Commune	de 2015 à 2017	Taux moyens 2016 (*)	
		Départemental	National
Habitation	22,18	22,08	19,39
Foncière propriétés bâties	30,13	21,79	17,33
Foncière propriétés non bâties	35,59	35,85	50,78
CFE	23,84	23,63	21,20

(*) extrait des fiches financières transmises annuellement par le Centre des Finances publiques de Saint-Florent s/Cher

Evolution des dotations et participations de 2015 à 2017

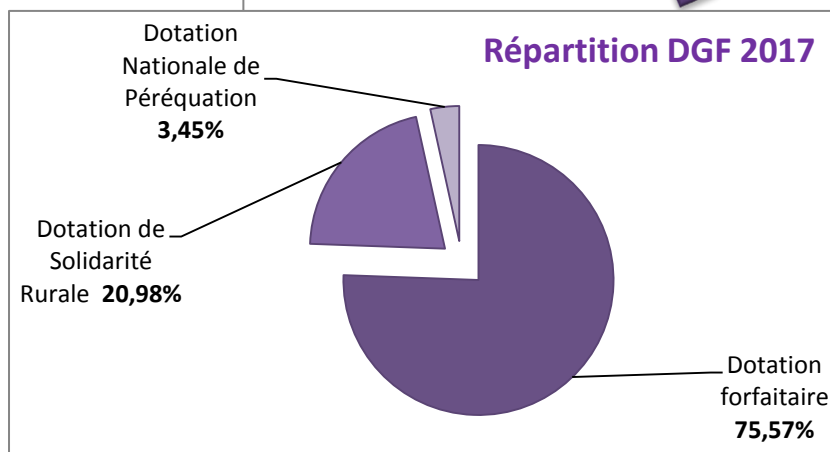
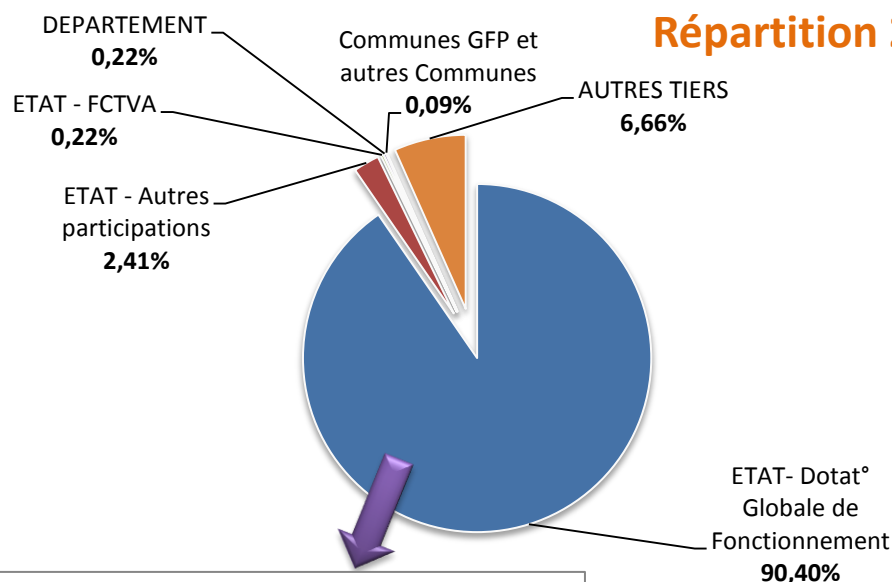
	2015		2016		2017	
	Montants	%	Montants	%	Montants	%
ETAT- Dotat° Globale de Fonctionnement	1 885 323 €	89,48	1 724 310 €	88,53	1 672 525 €	90,40
c/ 7411 -Dotation forfaitaire	1 552 045 €		1 363 034 €		1 263 967 €	
c/ 74121 -Dotation de Solidarité Rurale	291 156 €		313 239 €		350 914 €	
c/ 74127 Dotation Nationale de Péréquat°	42 122 €		48 037 €		57 644 €	
ETAT - Autres participat° (74712 & 74718)	19 149,05 €	0,91	44 567,54 €	2,29	44 567,54 €	2,41
Dont Fds de soutien aux rythmes scolaires	10 366,67 €		29 166,66 €		28 650,00 €	
ETAT -FCTVA c/744 s/dépenses fonct.éligibles					4 095,63 €	0,22
DEPARTEMENT (7473)	5 150,50 €	0,24	5 000,00 €	0,26	4 000,00 €	0,22
COMMUNES DU GFP ET HORS GFP (7474...)	853,36 €	0,04	1 531,39 €	0,08	1 706,70 €	0,09
AUTRES TIERS (7478)	196 581,63 €	9,33	172 331,24 €	8,85	123 189,41 €	6,66
CAF du Cher	181 721,40 €		154 859,87 €		107 857,62 €	
* Muti accueil et RAM (CEJ)	160 876,40 €		154 859,87 €		93 107,13 €	
* Accueil Ados (CEJ + Subv.Ft)	20 845,00 €				13 936,13 €	
* Accueil de Loisirs (CEJ)					814,36 €	
Collège Voltaire (struct.sportives com.)	12 908,66 €		12 647,93 €		12 487,82 €	
France Agrimer (restau.scolaire)	1 548,13 €		1 320,44 €		1 621,20 €	
Autres (cinéma, gym douce...)	403,44 €		3 503,00 €		1 222,77 €	
(*)	2 107 057,54 €	100,00	1 947 740,17 €	100,00	1 850 084,28 €	100,00

Dont une subvention complémentaire except.
de 6300€

Evolution

2015/2016 =	-7,5611%
2016/2017 =	-5,0138%

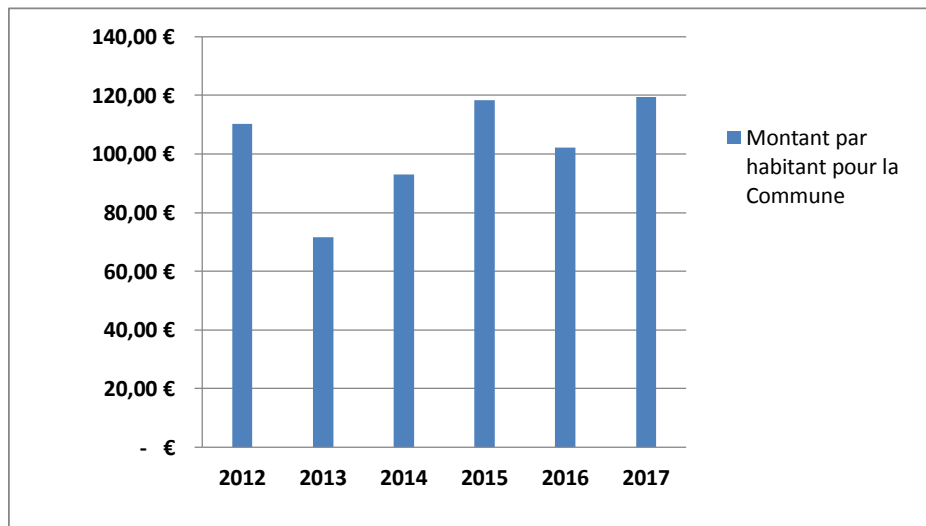
(*) exclus les compensations de l'Etat concernant la fiscalité (Art. 7482+748311+74813+74814+74833+74834+74835)



EVOLUTION DE LA CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT BRUTE PAR HABITANT EXERCICES 2012 A 2017

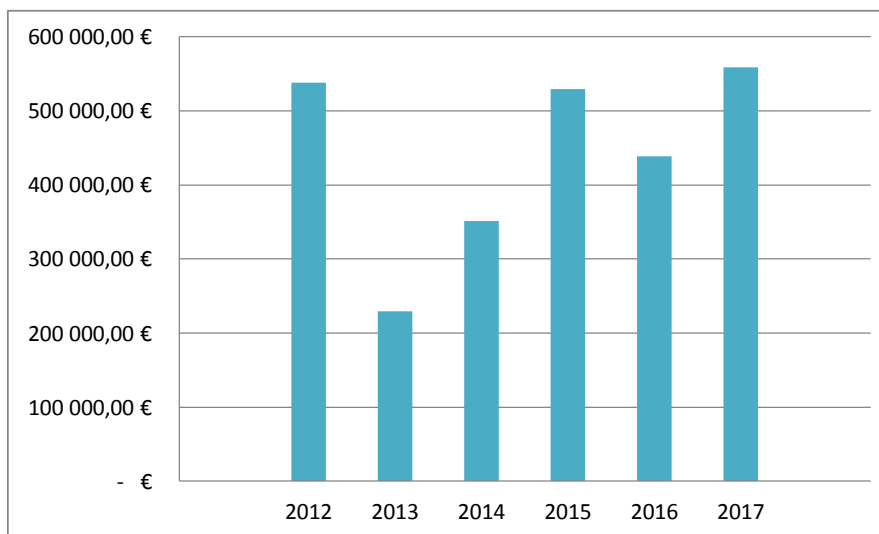
En section de fonctionnement, **la capacité d'autofinancement** (épargne brute) représente la marge de manœuvre que la collectivité parvient à dégager sur sa section de fonctionnement et qui doit permettre de couvrir à minima le remboursement de la part en capital de la dette.

Dans le cas présent, l'épargne brute est appréciée résultat exceptionnel inclus (dont chapitres 67 et 77).



Année	CAF BRUTE	Par habitant		
		montant	évolut° %	Effectif
2012	750 230,59 €	110,25 €	-26,94%	6805
2013	486 048,25 €	71,71 €	-34,96%	6778
2014	631 353,51 €	93,08 €	29,80%	6783
2015	802 019,79 €	118,24 €	27,03%	6783
2016	692 910,87 €	102,18 €	-13,58%	6781
2017	808 821,84 €	119,47 €	16,92%	6770

EVOLUTION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT -EXERCICES 2012 A 2017-

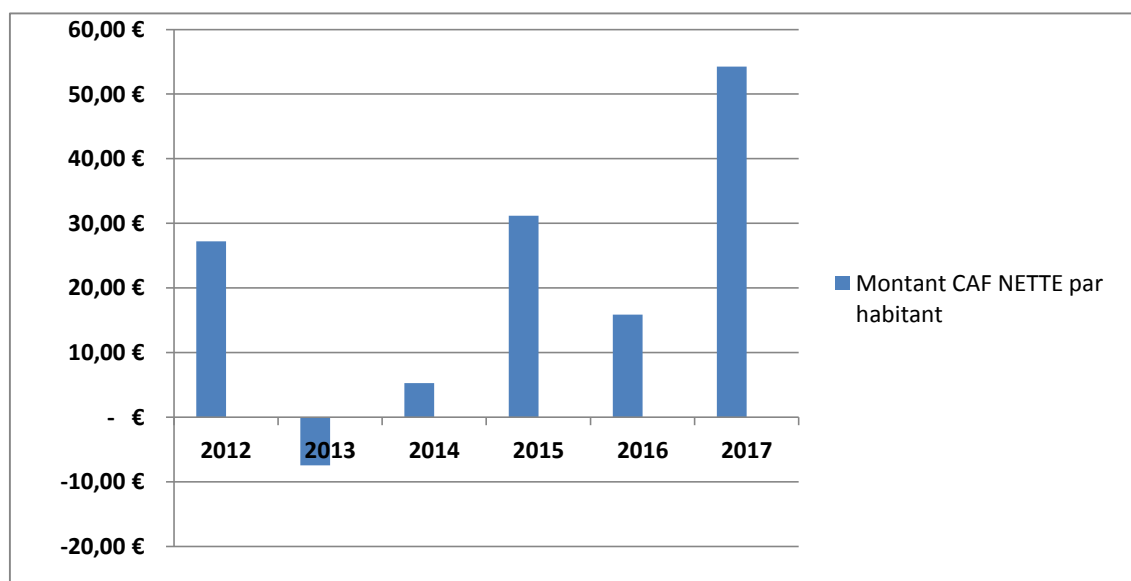


Résultat de l'exercice		
Année	Montant	Evolution %
2012	537 837,77 €	-37,78%
2013	229 067,84 €	-57,41%
2014	351 279,64 €	53,35%
2015	529 764,68 €	50,81%
2016	438 430,28 €	-17,24%
2017	558 851,38 €	27,47%

RATIOS

CAF NETTE des remboursements en capital des dettes -Exercices 2012 à 2017-

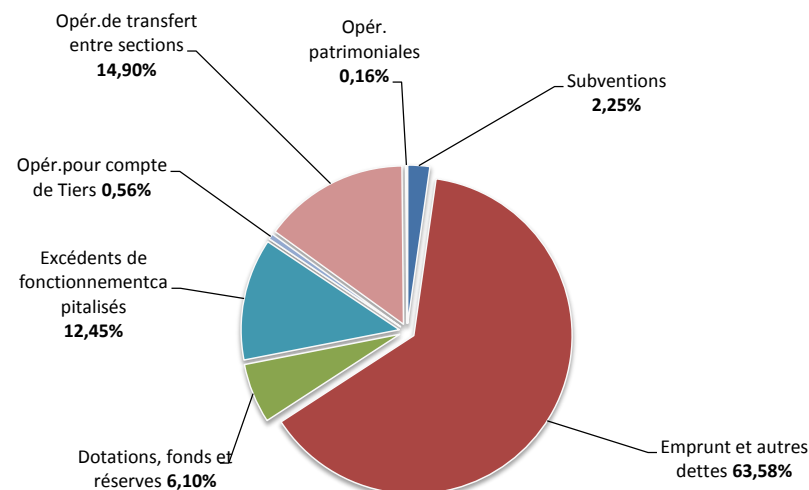
FORMULE DE CALCUL....	CAF BRUTE	soustraire les débits des cptes 163, 164, 1671, 1672, 1675, 1678 et 1682	CAF nette des rembourst en K des dettes
exercice 2012 (6 805 habitants) soit par habitant : 27,23 €	750 230,59 €	564 919,36 €	185 311,23 €
Exercice 2013 (6 778 habitants) soit par habitant : -7,45 €	486 048,25 €	536 574,28 €	-50 526,03 €
Exercice 2014 (6 783 habitants) soit par habitant : 5,28 €	631 353,51 €	595 541,78 €	35 811,73 €
Exercice 2015 (6 783 habitants) soit par habitant : 31,16 €	802 019,79 €	590 642,03 €	211 377,76 €
Exercice 2016 (6 781 habitants) soit par habitant : 15,86 €	692 910,87 €	585 361,33 €	107 549,54 €
Exercice 2017 (6 770 habitants) soit par habitant : 54,27 €	808 821,84 €	441 425,84 €	367 396,00 €



EVOLUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REALISATIONS 2015 à 2017

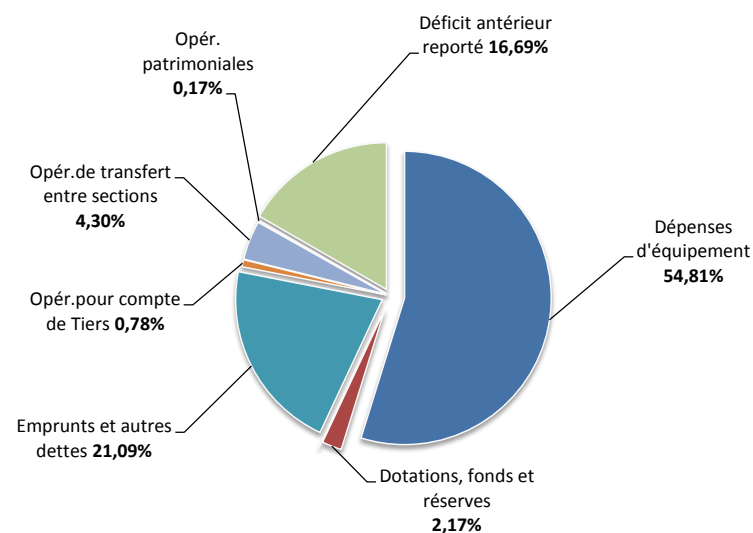
CHAPITRES RECETTES	2015	évolut°	2016	évolut°	2017
	REALISE €	2015 2016	REALISE €	2016 2017	REALISE €
13 -SUBVENTIONS	205 948,79	-81,52%	38 068,83	35,94%	51 749,11
16 -EMPRUNT -de financement dont avance CNC-	500 000,00	4,20%	520 986,00	180,53%	1 461 500,00
10 -DOTATIONS, FONDS ET RESERVES (hors 1068) dont versé FCTVA 2015 en 2015 "plan de relance"	332 237,19 91 133,00	-55,16%	148 990,11	-5,82%	140 321,15
1068- Excédents de fonctionnement capitalisés	491 625,77	-9,21%	446 333,09	-35,86%	286 297,03
23 -IMMOBILISATIONS EN COURS			71 978,86	-100,00%	-
45- Opérations pour le compte de Tiers			72 384,45	-82,21%	12 877,57
040 -Opérations de transfert entre sections	285 896,84	0,66%	287 788,88	18,99%	342 442,23
041 -Opérations patrimoniales	1 208,30	230,14%	3 989,04	-10,19%	3 582,74
TOTAUX	1 816 916,89	-12,46%	1 590 519,26	44,53%	2 298 769,83

REPARTITION DES REALISATIONS RECETTES en %



REPARTITION DES REALISATIONS DEPENSES en %

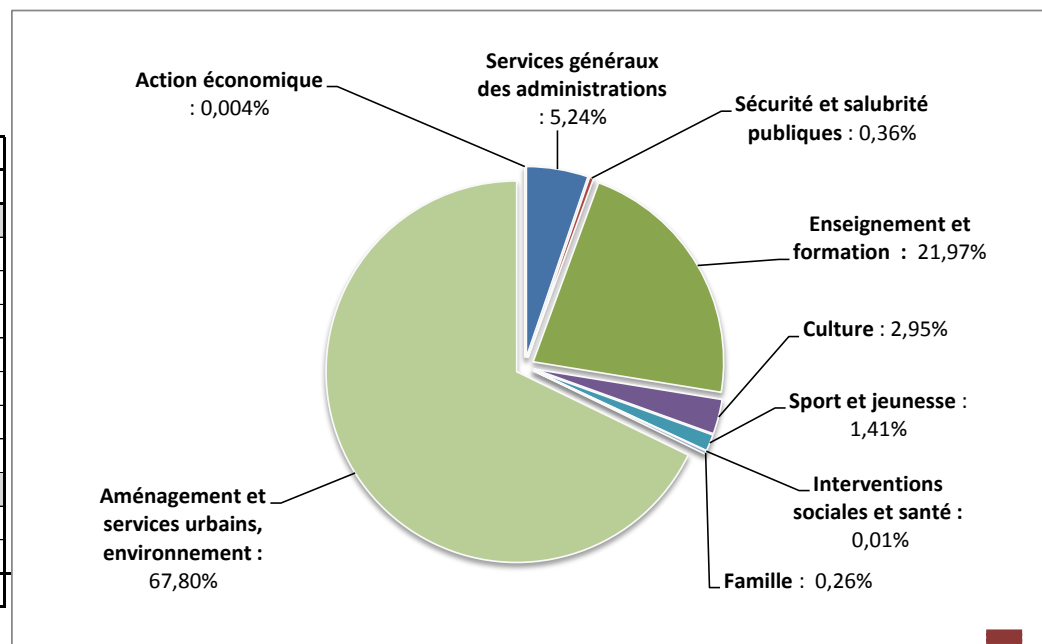
CHAPITRES DEPENSES	2015	évolut°	2016	évolut°	2017
	REALISE €	2015 2016	REALISE €	2016 2017	REALISE €
20-21-23 DEPENSES D'EQUIPEMENT	1 197 867,77	-41,29%	703 230,13	63,46%	1 149 533,91
10- DOTATIONS FONDS ET RESERVES -Rembt- dont art.103 reversé FCTVA perçu "plan de relance"	23 353,00	95,12%	45 566,50	0,00%	45 566,50
			45 566,50	0,00%	45 566,50
13- SUBVENTIONS REVERSEES			92 964,86	-100,00%	-
16- EMPRUNTS et AUTRES DETTES	590 642,03	-0,65%	586 807,33	-24,63%	442 267,84
45- Opérations pour le compte de Tiers			72 384,45	-77,46%	16 317,24
040 -Opérations de transfert entre sections	59 471,11	-19,18%	48 064,89	87,45%	90 097,89
041 -Opérations patrimoniales	1 208,30	230,14%	3 989,04	-10,19%	3 582,74
D001 -Résultat antérieur reporté	331 994,77	16,75%	387 620,09	-9,68%	350 108,03
TOTAUX	2 204 536,98	-11,97%	1 940 627,29	8,08%	2 097 474,15



SECTION D'INVESTISSEMENT -CA 2017-

REPARTITION PAR FONCTION DES DEPENSES D'EQUIPEMENT INDIVIDUALISEES EN OPERATIONS

FONCTIONS		
	Code & libellé	Montants €
O1	non ventilable	-
0	services généraux des administrations	60 188,68
1	sécurité et salubrité publiques	4 080,54
2	enseignement et formation	252 396,73
3	culture	33 937,74
4	sport et jeunesse	16 188,45
5	interventions sociales et santé	85,08
6	famille	3 040,62
7	logement	-
8	aménagement et services urbains, environnement	779 096,28
9	action économique	42,54
	DEPENSES D'EQUIPEMENT INDIVIDUALISEES EN OP.	1 149 056,66



Fonction 0 : services de l'hôtel de ville, du centre technique (bâtiment, services administratifs + ateliers + mécanique), cimetières.....

Fonction 1 : Police & incendie

Fonction 2 : Maternelles, primaires, garderie des maternelles, accueil périscolaire, restaurant scolaire....

dont AP 9 "Etude pour la reconstruction d'une école primaire et AP 11 "Restructuration du groupe scolaire Dézelot"

Fonction 3 : Médiathèque, Centre Aragon, cinéma, école de musique, salles municipales, donjon, église.....

Fonction 4 : stades, gymnases, dojo, activités jeunesse et accueil ado

Fonction 5 : Pôle associatif rue M. Lafleur

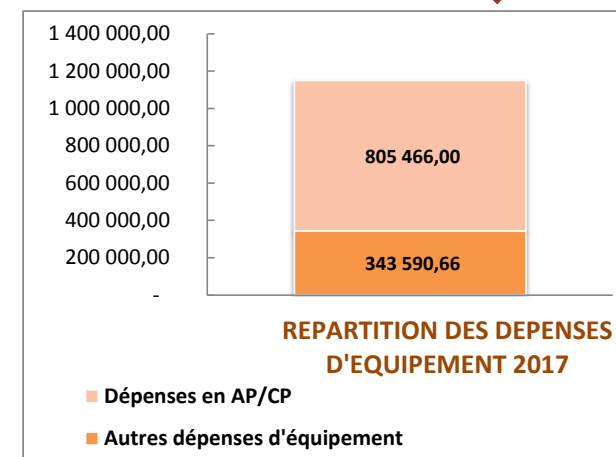
Fonction 6 : Multi accueil & Relais d'assistantes maternelles

Fonction 7 : Logements dont celui de la boulangerie

Fonction 8 : Centre technique (espac.verts et voirie), Travaux de voirie et d'éclairage public...

dont AP 6 "ZAC DU Bois d'Argent", AP 8 "Quartier du Breuil", AP 10 "Rue Salengro" et AP 12 "Place de la République"

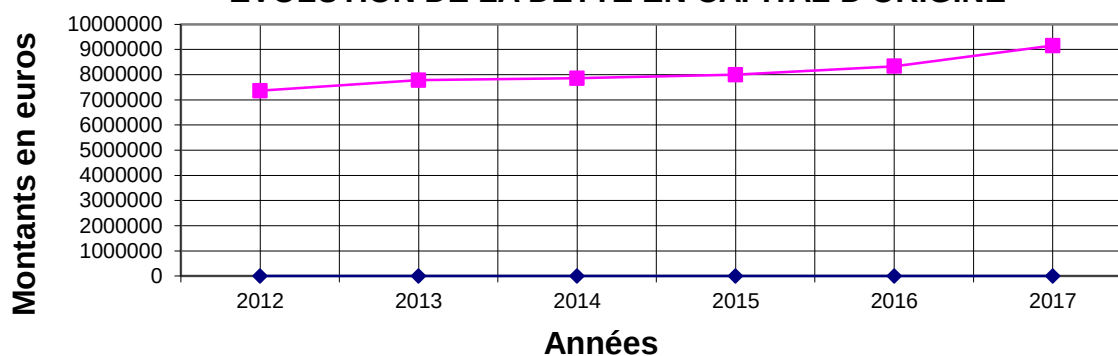
Fonction 9 : Mission locale, marché local....



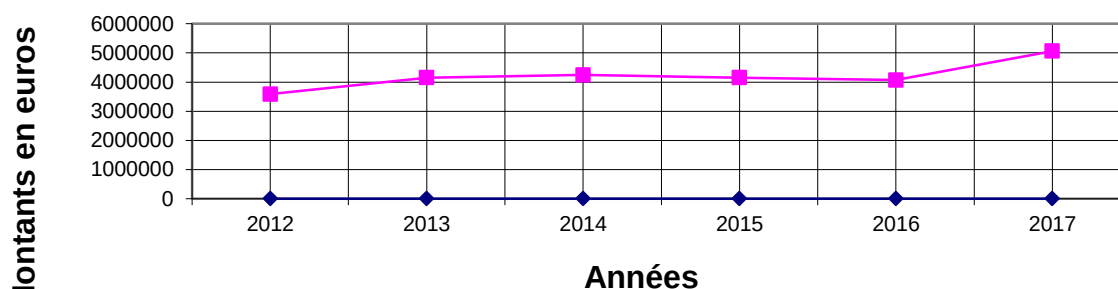
EVOLUTION DE LA DETTE -Exercices 2012 à 2017-

Comptes Administratifs					
Année	Dettes Origine	Dettes au 31/12	Annuité		
			Total	Intérêts	K
2012	7 364 767,47 €	3 585 977,79 €	665 424,87 €	100 685,49 €	564 739,38 €
2013	7 778 746,89 €	4 149 403,51 €	627 593,80 €	91 019,52 €	536 574,28 €
2014	7 857 950,83 €	4 242 861,73 €	712 802,10 €	117 260,32 €	595 541,78 €
2015	7 999 676,10 €	4 152 220,08 €	699 176,44 €	108 534,79 €	590 641,65 €
2016	8 331 872,16 €	4 066 858,75 €	694 029,64 €	108 668,31 €	585 361,33 €
2017	9 153 576,09 €	5 060 045,53 €	541 777,25 €	103 464,03 €	438 313,22 €

EVOLUTION DE LA DETTE EN CAPITAL D'ORIGINE



EVOLUTION DE LA DETTE EN CAPITAL AU 31 DECEMBRE



REALISATION D'EMPRUNT EN 2017 POUR UN TOTAL DE : 1 431 500 €

1) Décision du maire du 11 mai 2017 :Emprunt de **676 500€** auprès du CREDIT MUTUEL

Norme charte GISSLER : 1A

Opérations financées : divers travaux de voirie

Durée du prêt : 20 ans

Taux fixe : 1,60%

Remboursement : périodicité annuelle - amortissement progressif

2) Délibération du conseil municipal du 30 novembre 2017

Emprunt pluriannuel de 4 122 600€ auprès du CREDIT AGRICOLE

Phase 2017 = 755 000€, Phase 2018 = 1 683 800€ et Phase 2019 = 1 683 800€

Norme charte GISSLER : 1A Opérations financées : Pour partie les AP n°6 et 11

Durée du prêt : 20 ans avec une fin de période totale de rembt en 2039

Taux : crédit long terme multi index et multi tirages

Remboursement : périodicité trimestrielle - échéance constante amortissement progressif

CAPACITE DE DESENETTEMENT POUR LA PERIODE 2014 - 2017

Nbre d'années	
moins de 8 ans	Zone verte
entre 8 et 11 ans	Zone médiane
entre 11 et 15 ans	Zone orange
plus de 15 ans	Zone rouge

Emprunt pluriannuel CREDIT AGRICOLE 2017 - 2019	
En 2017 = phase n° 1	755 000 €
En 2018 = phase n° 2	1 683 800 €
En 2019 = 3/3	1 683 800 €
	4 122 600 €

Ratio = Dette / CAF brute				2017				Situat°prévisionnelle CAF Brute au 16-02-2018			
	CA 2014	CA 2015	CA 2016	budg-primitif au 01/01/2017	K à rembourser réalisé	Emprunts contractés	CA 2017 dont Emp.phase 1	fin 2018 Emp. Phase 2	fin 2019 Emp. Phase 3	fin 2020	en 2021
CAF BRUTE	631 353,51 €	802 019,79 €	692 910,87 €	259 869,54 €			808 821,84 €	720 000 €	680 000 €	650 000 €	630 000 €
DETTE au CA	4 242 861,73 €	4 152 220,08 €	4 066 858,75 €	4 066 858,75 €	- 438 313,22 €	1 431 500 €	5 815 045,53 €	7 023 757,45 €	8 172 571,89 €	7 622 936,50 €	7 085 719,52 €
Nbre années	6,72	5,18	5,87	15,65			7,19	9,76	12,02	11,73	11,25

TRANSFERT DES 2 EMPRUNTS CDC "Bassin d'orages rue des Varennes" A FERCHER
REMBOURSt PAR FERCHER SUR LES ANNUITES REGLEES EN 2017 et JANV.2018
RETRAIT DE LA PART EN CAPITAL RESTANT DE LA DETTE COMMUNALE